

ABONNEMENT.

Saumur?
Un an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
Un an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, et de restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR, 27 JANVIER

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Il y a eu dimanche élections dans 87 départements.

Les chiffres que nous avons donnés hier ne sont pas modifiés; c'est-à-dire qu'il a été élu: 20 conservateurs, 40 opportunistes, 27 intransigeants ou indépendants.

Parmi les sénateurs sortants, ont été réélus: 12 conservateurs, 22 républicains. Députés élus sénateurs: 4 conservateur, 29 républicains.

Sénateurs nouveaux: 7 conservateurs, 16 républicains.

Sénateurs non réélus: MM. de Broglie, de Fourtou, Tailhand, Masson de Morfontaine, Boisse, de Mérode, Delacroix, Pietri, Galloni d'Isiria, de Chantemerle, Martenot, Lelièvre, Michel, Henri Fournier, Gazagne, de Bosredon, Vast-Vimeux, Boffinton, Roy de Loulay, Beraldi, Paulmier, Brunet, de Parieu.

Députés élus sénateurs: MM. Léon Renault, Loubet, Pradal, Tézenas, Parry, Gaudy, Hamille, Mercier, d'Osmoy, Davelle, Peraldi, Chantemille, Bruel, Couturier, Marion, Mauguin, Garrigat, Roger, Dusolier, Girault, Soustre, Bouleille, Malézieux, Hugot, Marcou, Barbedette, Mestreau, Perras, Brossard, Lecherbonnier.

Voilà qui changera sans doute la majorité de M. Ferry: presque tous les députés qui déménagent appartenaient, en effet, au grand parti ministériel.

Les nouveaux venus. — Parmi les républicains: MM. Veltin, Lavalley, Lades-Gout, Laporte, de Casabianca, Fayard, Claris, Dide, Paudecerf, Combes, Léon et Joseph Cabannes, Goujon, Dr Cornil, Jumeau, Georges Martin.

Parmi les conservateurs: MM. Fievet, Paris, ancien ministre, Libert, Em. Halgan, Lacombe, de l'Angle-Beuমানoir, Blavier.

Députés malheureux. — Il existe aussi cer-

tains députés qui avaient le désir de changer de palais législatif et que la fortune a dédaignés; parmi ceux-ci nous citerons MM. Spuller, Duclaud, Marrot, Joseph Fabre, Bouilliez-Bridou, Bienvenu, Armez, Neveux, Deroyer, Maillé.

Depuis 1879, nous avons eu trois scrutins importants pour les élections sénatoriales:

Au scrutin du 5 janvier 1879, les monarchistes ont obtenu 43 victoires;

Au scrutin du 8 janvier 1882, 16 monarchistes ont été élus;

Aux élections d'avant-hier, 25 janvier 1885, faites sous l'empire d'une loi nouvelle, dont la proportion arbitraire visait le parti monarchique, 20 monarchistes sont élus. Plusieurs, tels que MM. de Broglie, de Fourtou, ont obtenu des résultats qui constituent, dans les conditions actuelles, une victoire morale.

Donc l'idée monarchique, malgré les conditions défavorables de la lutte, est en progrès sérieux.

Les ministériels sont consternés. Ils espéraient que M. Spuller triompherait au 1^{er} tour à la faveur des divisions des intransigeants et autonomistes. M. Ranc affirmait la veille que, d'après un pointage minutieux, le candidat opportuniste l'emporterait certainement. Le désappointement a été considérable au ministère de l'intérieur.

La Chambre, qui se réunit aujourd'hui, se retrouvera avec une majorité diminuée de vingt-neuf voix. Le ministère Ferry qui, dans certains scrutins, a dû faire appel, pour triompher, aux voix des ministres, sous-secrets d'Etat et fonctionnaires serviles, se trouvera immédiatement dans une situation périlleuse. Reste à savoir maintenant, si les vingt-neuf élections partielles ont lieu avant les élections générales, combien perdra de sièges le parti ministériel. Dix succès de monarchistes ou de radicaux affaibliront encore la majorité de 20 voix. Le

ministère Ferry serait à la merci du moindre incident parlementaire.

Chronique générale.

La Chambre des députés reprend aujourd'hui mardi ses travaux interrompus par la campagne électorale sénatoriale.

L'ordre du jour porte en tête deux projets d'intérêt local; puis viennent immédiatement la discussion du projet de loi portant fixation du budget des dépenses sur ressources extraordinaires pour 1885, et la première délibération sur le projet de loi portant modification du tarif général des douanes, dont M. Raoul Duval est le rapporteur.

Avant la rentrée, M. Brisson a été reçu par le Président de la République.

M. Grévy fait une vive opposition au rétablissement du scrutin de liste; il craint, paraît-il, que M. Ferry ne s'inscrive en tête de plusieurs listes et ne se fasse plébisciter. De multiples élections le désigneraient au vote du Congrès pour la présidence de la République.

M. Grévy est mal renseigné. Il est bien certain que M. Ferry aspire à lui succéder, mais il est non moins certain qu'il n'espère plus arriver à se faire plébisciter; tout au plus sera-t-il élu à Saint-Dié, et, s'il est opposé au scrutin de liste, c'est précisément parce qu'il craint de ne pas obtenir la majorité dans un scrutin auquel prendraient part tous les électeurs des Vosges.

Le gouvernement si homogène de la République offre le spectacle des divisions les plus profondes. Les tiraillements ministériels sont assez connus. Aujourd'hui il est question du départ de M. Rouvier, d'une part, en désaccord avec M. Méline, d'autre part, froissé de l'ajournement indéfini du rattachement des colonies au commerce.

Mais les divisions sont plus graves. M. Jules Grévy daigne sortir de sa réserve et de son mutisme absolu. Le scrutin de liste l'inquiète et il ne veut entendre parler de la dissolution de la Chambre à aucun prix. M. Jules Ferry n'est pas sur un lit de roses. Ajoutez à cela que ses fidèles commencent à trouver dure la farce sanglante du Tonkin!

Le rappel des disponibles est bien arrêté dans l'esprit du gouvernement. M. Jules Ferry n'a opéré un changement au ministère de la guerre que pour avoir sous la main un ministre décidé à se prêter à cette grave mesure. Nous avons déjà au Tonkin vingt mille hommes environ. Les renforts expédiés vont porter l'effectif du corps expéditionnaire à trente mille. Si le ministre de la guerre se décide à rappeler les disponibles, c'est que les opérations en Extrême-Orient prendront au printemps un développement considérable. La déclaration de guerre à la Chine est toute prête; le ministère opportuniste hésite; il s'agit de savoir si l'on pourra attendre les élections pour faire la déclaration de guerre. M. Jules Ferry est de cet avis, mais pour cela il est indispensable que les élections soient avancées. Aussi est-il question de les faire en avril.

Le Télégraphe assure qu'il y a quelques jours nous étions à deux doigts d'une déclaration de guerre.

M. le général de Galliffet aurait été appelé.

On aurait délibéré sur une expédition en règle contre Pékin.

Après l'émotion causée dans le pays par les projets belliqueux de MM. Ferry et Lewal, projets que « la petite mobilisation » résumait par une expression aussi originale que significative, une nouvelle officieuse nous informe d'une conférence importante tenue au ministère de la guerre. Plusieurs officiers supérieurs y assistaient. L'ancien commandant de l'expédition, le général

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE VI

LE VIEUX MICHEL.

La ferme du Certre, située, comme nous l'avons dit, sur la commune de la Chapelle-d'Aligné, était à cette époque entourée de bois de tous les côtés.

Au nord, c'était la forêt de Malpeire, avec ses vieux chênes et ses taillis.

Au sud et à l'est, c'étaient les bois du Grip et de Saint-Germain.

A l'ouest seulement, se trouvait une éclaircie, c'est de ce côté qu'étaient les champs mis en culture, mais tous étaient entourés de souches énormes et de haies vives.

La petite maison, ainsi renfermée comme dans un nid de verdure, très-gaie au printemps, était d'un aspect fort triste l'hiver, avec les pluies, les neiges et les grands vents.

A ce moment les chemins étaient impraticables; les fermiers n'allaient qu'à pied ou à cheval.

L'habitation formait un rectangle irrégulier. Par devant, il y avait trois portes; la première donnait directement dans la cuisine où les fermiers se tenaient d'habitude; au-delà, on passait intérieurement dans la boulangerie. Une seconde porte donnait sur une chambre froide qui faisait suite à la boulangerie, et enfin, la troisième ouverture donnait entrée dans les étables et écuries.

Les cours de la ferme étaient de ce côté, ainsi que les barges de paille, de foin, de bois et de feuilles sèches, jusqu'aux épais buissons qui formaient enceinte.

Vers le nord, il n'y avait aucune ouverture: les murs s'élevaient verticalement jusqu'au toit en ardoise, élevé de six mètres au-dessus du sol.

Quelques arbres fruitiers poussaient le long de ce mur, et quelques-uns s'élevaient à la hauteur du toit.

Au-dessus de la cuisine, de la boulangerie et des étables, régnaient deux vastes greniers: le premier était le grenier à blé, le second le grenier à foin.

C'est dans celui-ci que dormait Rouget (1), sans défiance.

Le vieux Michel fit à pas de loup, en se dissimulant derrière les barges et les troncs d'arbres, le

(1) Tous ces détails sont minutieusement exacts. Ils nous ont été transmis par un témoin de toutes ces scènes dramatiques. Nous saisissons cette circonstance pour le remercier vivement.

tour de la petite ferme.

Un silence solennel régnait partout. Le brigadier observa que la maison n'avait d'ouvertures que vers le sud, et qu'il suffirait de la cerner de ce côté: il observa également que le toit s'élevait à une grande hauteur, et que la fuite deviendrait impossible pour Rouget lorsque les cours et les portes seraient bien gardées.

Alors un sourire égaya la rude figure du vieux soldat.

— Enfin, tu es à moi, Rouget! dit-il à voix basse en élevant son poing fermé dans la direction du Certre. Je vais me venger de toutes les humiliations que tu m'as fait subir, et de la blessure de mon ami Jaberg! Avant une heure, tu seras lié et garrotté à mes pieds!

Puis, il se dissimula derrière une haie, et redoublant de précautions pour n'éveiller l'attention de personne, il disparut dans la forêt.

Au même moment, la porte de la cuisine s'entr'ouvrit. C'était Mareau fils qui croyait avoir entendu quelque bruit en dehors. Il écouta pendant quelques minutes, n'entendit que le bruit des feuilles mortes chassées par la brise d'automne.

— Nous devrions avoir un chien, murmura le jeune homme: ce serait plus sûr.

Et il referma la porte sur lui.

Pendant ce temps, le vieux Michel gagnait un carrefour voisin, se cachait derrière le tronc d'une

souche, au bord d'un fossé, et sifflait légèrement entre ses doigts.

Aussitôt, un autre sifflement se fit entendre à sa gauche.

Quelques secondes s'écoulèrent, et un homme arriva, marchant courbé au fond du fossé.

Cet homme, nos lecteurs le connaissent, c'était M. Jules, le policier, que le vieux Michel avait emmené avec lui.

— Où sont mes gendarmes? lui demanda le brigadier dès qu'il fut à portée de la voix.

— A deux pas d'ici, dans le taillis.

— Il faut les prévenir: dites-leur de venir me rejoindre.

— L'oiseau est au nid?

— Oui.

— Bien, mon brigadier. Je vais les chercher.

Ils seront heureux de sortir de ce taillis où nous sommes trompés jusqu'aux os.

— La belle affaire! murmura Michel.

Le policier fit quelques pas vers le taillis, puis il revint.

— Qu'y a-t-il encore? demanda le brigadier avec impatience.

— Figurez-vous, brigadier, que nous avons trouvé, à vingt mètres d'ici, les restes encore sanglants d'un chevreuil qui a dû être tué hier ou ce matin.

— C'est tout?

